

ASPTT NICE

**11, Boulevard Louis Delfino
06300 NICE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

STRATEGES CONSULTANTS
*62, Bd Lazer
13010 Marseille*



STRATEGES CONSULTANTS

Albert LEZMY

Siège social : 62, Boulevard Lazer

13010 Marseille

Tel : 01.77.50.08.78

06.60.76.89.58

E-mail : a.lezmy@strateges.consulting

Société de Commissaire aux Comptes

Cour d'Appel d'Aix-en-Provence

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS (Exercice clos le 31 décembre 2023)

**ASPTT NICE
11, Boulevard Louis Delfino
06300 NICE**

Mesdames, Messieurs,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 sur le contrôle des comptes annuels de l'ASPTT de NICE, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

SAS au capital de 7 500 euros

Siret N° : 481 925 071 00039



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la perte de l'exercice liée à un dérapage dans les frais de personnel et les charges sociales afférentes.

JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous n'avons pas d'élément particulier à porter à votre connaissance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS ET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés au Conseil d'Administration et aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

VERIFICATION DES DOCUMENTS ADRESSES AUX ADHERENTS ET AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.



Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 28 février 2024

Le Commissaire aux Comptes
STRATEGES CONSULTANTS

Albert LEZMY
Commissaire aux Comptes
STRATEGES CONSULTANTS
Albert LEZMY 13010 MARSEILLE
Tél. 06 60 76 89 58
RCS Marseille 481 925 071

BILAN

ACTIF				
	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)
	Brut	Amort. - Prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Terrains	3 049	3 049		
Constructions	500 182	210 956	289 225	269 044
Inst. tech., matériel et out. industriel	75 738	75 738		
Autres immobilisations corporelles	520 950	486 291	34 659	55 588
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Participations et Créances rattachés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	332		332	332
Total I : Actif immobilisé	1 100 251	776 035	324 216	324 965
Stocks et en cours				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	20 188		20 188	76 822
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	4 228		4 228	16 553
Valeurs mobilières de placements				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	289 785		289 785	560 351
Charges constatées d'avance	10 061		10 061	13 754
Total II : Actif circulant	324 261		324 261	667 480
Total III : Frais d'émission des emprunts				
Total IV : Primes de remb. des emprunts				
Total V : Ecart de conversion Actif				
Total Général (I + II + III + IV + V)	1 424 513	776 035	648 478	992 444

Albert LEZMY
 Commissaire aux Comptes
STRATEGES CONSULTANTS
 62, Bd. Lozer - 13010 MARSEILLE
 Tél. 06 60 76 89 58
 RCS Marseille 481 925 071

PASSIF		
	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)
	Net	Net
Fonds propres statutaires	216 578	216 578
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles	359 740	359 740
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	-3 163	-84 054
Excédent ou déficit de l'exercice	-232 939	88 357
Situation nette (sous total)		
Subventions d'investissement	20 918	43 422
Provisions réglementées		
Dotations consommables		
Total I : Fonds propres	361 135	624 044
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II : Fonds reportés et dédiés		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	10 000	15 000
Total III : Provisions	10 000	15 000
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	91 621	128 562
Emprunts et dettes financières diverses	18 375	22 875
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	64 926	60 408
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 962	5 187
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	100 460	136 369
Total IV : Dettes	277 343	353 401
Total V : Ecart de conversion Passif		
Total général (I + II + III + IV + V)	648 478	992 444

Albert LEZMY
 Commissaire aux Comptes
STRATEGES CONSULTANTS
 62, Bd. Lazer - 13010 MARSEILLE
 Tél. 06 60 76 89 58
 RCS Marseille 481 925 071

COMPTES DE RÉSULTAT

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)
Cotisations	436 420	442 406
Ventes de biens	24 685	17 965
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	14 107	14 844
dont parrainages		
Concours publics et subventions d'exploitation	438 029	396 400
Versements des fondateurs ou consommateurs de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Contributions financières		
Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 049	53 987
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	115 897	91 063
Total I : Produits d'exploitation	1 030 188	1 016 665
Achats de marchandises	53 911	31 397
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	421 767	303 594
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	22 514	20 467
Salaires et traitements	556 778	421 960
Charges sociales	124 049	95 189
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	51 235	48 873
Dotations aux provisions	-5 000	15 000
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	123 856	119 048
Total II : Charges d'exploitation	1 349 111	1 055 528
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-318 922	-38 863
Produits financiers de participations		
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	521	1 573
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III : Produits financiers	521	1 573
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés	-496	8 493
Différences négatives de charge		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV : Charges financières	-496	8 493
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	1 017	-6 919
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-317 905	-45 782
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	68 302	27 298
Produits exceptionnels sur opérations en capital	23 395	455 141
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V : Produits exceptionnels	91 697	482 439
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 731	14 994
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		301 463
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		31 842

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)
Total VI : Charges exceptionnelles	6 731	348 299
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	84 966	134 140
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	1 122 406	1 500 677
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 355 345	1 412 320
Solde créditeur : Excédent		88 357
Solde débiteur : Déficit	232 939	

Albert LEZMY
Commissaire aux Comptes
STRATEGES CONSULTANTS
62, Bd. Lazer - 13010 MARSEILLE
Tél. 06 60 76 89 58
RCS Marseille 481 925 071